

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM INC.
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE, LE 30 JUIN 2013

Ouverture de la 48^e assemblée générale annuelle à 9h00
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la 48^e assemblée générale s'est faite par Yvan Aubre. Monsieur Aubre tient à remercier les groupements qui aident l'association du lac William pendant toute l'année : Caisse Populaire du Carrefour des lacs, la Municipalité, Princecraft (prêt du ponton pour la patrouille), le Lakeside (pour prêt de la salle mensuellement pour nos rencontres) et le Manoir du Lac William pour la salle prêtée gratuitement pour l'assemblée générale et la commandite et Bonichoix pour la commandite des prix de présence.

Merci à vous de nous appuyer!

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Vincent Forest et appuyé par M. Robin Provencher d'adopter l'ordre du jour en ajoutant ces points :

11 Varia

- a) Association des propriétaires fonciers du Québec
- b) Francois Lallier

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} juillet 2012

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale. Il est proposé par Mme Suzanne Demers et secondé par M. Yves Légaré de s'abstenir de faire la lecture en groupe du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2012 tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

4. Rapport du Président Yvan Aubre

a) Rencontres du comité directeur

Le comité directeur a tenu 8 rencontres pendant la dernière année et une spéciale sur l'ensablement.

b) Barrière électronique

Au comité de gestion, nous avons soumis un dossier pour installer des barrières électroniques à la marina et ainsi contrôler les entrées sur le lac. Ceci est la première étape pour diminuer les visites sur le lac. La municipalité a décidé de faire l'installation d'une barrière électronique.

c) Journée école

Encore une fois, nous avons tenu une journée d'activités à l'école Notre-Dame. Sujet : Écosystème du lac William. Ce sont Mesdames Bénédicte Ballard et Andréanne Blais qui ont fait les activités de cette journée. Les jeunes ont apprécié cette journée.

d) Journée des associations riveraines

Le 26 mars dernier, deux membres du comité directeur ont assisté à la journée des associations riveraines où plusieurs sujets ont été traités. Plusieurs lacs étaient présents à cette journée dont : **Lac Bécancour, Lac de l'est, Lac à la truite + étang Stater, Lac Joseph, Lac Rose, Lac William.**

e) Comité de gestion

Quelques rencontres fut faites pour le comité de gestion. Présences : Gérard Garneau, Donald Langlois, Michèle Lacroix de la municipalité, Nancy Olivier, Loyd Malone et Yvan Aubre pour l'association. À l'assemblée générale 2012, nous avons pris comme mandat de travailler sur le dossier des vignettes pour diminuer le nombre de visites sur le lac. Puisque nous avons travaillé sur le dossier de la barrière électronique et que nous trouvions que de faire deux nouvelles lois cette année pour nos résidents étaient trop, nous avons décidé de choisir le dossier de la barrière. Pour 2013 – 2014, le mandat du comité de gestion sera le dossier des vignettes qui se veut la 2^e étape pour diminuer les visiteurs au lac.

f) Réseau de surveillance volontaire des lacs

Encore cette année, nous avons fait l'inscription du Lac William pour les tests d'eau via le réseau de surveillance volontaire des lacs. L'association est l'organisme qui s'est inscrit pour ces tests d'eau, mais la prise des tests est de la responsabilité de la municipalité et les coûts sont assumés par le Comité de gestion.

g) Photos

Yvan tient à présenter M. Michel Marcoux qui prend généreusement des photos du lac par voie aérienne. Nous le remercions pour les photos et les bons prix pour ces photos.

5. Présentation des états financiers au 31 mars 2013

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2013 (voir Annexe B).

Il est proposé par Mme Clémence Nadeau et secondé par Mme Pierrette Drouin d'accepter les états financiers au 31 mars 2013 tel que présenté.

6. Présentation de la patrouille nautique

Yvan présente les patrouilleurs pour l'été 2013 : Mikael Fortier et Éric Chandonnet. Mikael est nouveau, mais Éric en est à sa 2^e année comme patrouilleur à notre lac.

Yvan laisse la parole aux patrouilleurs :

À l'été 2012, les patrouilleurs ont fait 125 vérifications. 64% des résidents et 36 % de non-résidents furent vérifiés. 78 % des embarcations sont conformes. Cette année, Princecraft ont décidé de donner le ponton à la patrouille nautique à la place de leur prêter pour la saison estivale. Nous remercions Princecraft pour le don du ponton.

Encore cette année, ils porteront une attention particulière pour les gilets de sauvetage et le permis de conduire nautique. Si vous oubliez vos gilets de sauvetage, une amende instantanée de 300 \$ + 50 \$ par gilet manquant vous sera donnée automatiquement. Si vous n'avez pas votre permis de conduire d'embarcation sur vous, une amende instantanée de 250 \$ vous sera donnée. Vous ne pouvez pas avoir une copie sur vous, vous devez avoir l'original. Il est possible de vous procurer d'autres cartes originales si vous communiquez avec votre compagnie où vous avez passé votre test.

Des questions sont posées en rapport avec la vitesse en dedans des bouées et pour le bruit des bateaux. Malheureusement, il est impossible d'avoir un radar de vitesse et de décibels pour ce genre d'interventions. Les formations pour ceci sont très coûteuses et les instruments aussi. Les instruments doivent être calibrés à tous les matins et c'est beaucoup de travail.

On demande les horaires des patrouilleurs qui répondent être présents selon les températures. Ils doivent travailler 30 heures par semaine.

Merci à nos patrouilleurs et bon été!!

7. Ensablement

Yvan présente Laurier Larose qui chapeaute le dossier d'ensablement. Laurier reconnaît avoir été surpris des divers articles publiés dans les journaux locaux par Grobec. On ne s'attendait pas à ce que nos lacs soient aussi en mauvais état. Le titre d'une des pires rivières polluées dans l'est du Canada n'est pas une qualité que nous voulons pour notre région, pourtant c'est le qualificatif que Grobec a donné à la rivière Bécancour.

Le lac à la truite est en voie de disparition de par l'ensablement. L'ensablement provient du lac Noir qui fut vidé. Le lac noir, c'était 15 mètres d'eau, 25 mètres de boues et ce sont 23 millions de mètres cubes de boues qui ont été déversées dans les cours d'eau.

Résultat : Création de l'étang Stater au lac à la truite, mais cet étang est maintenant plein et notre lac commence à en subir les conséquences de se remplir aussi.

Le lac à la truite a fait des carottages du fond du lac et ce sont 26 cm de sédiments miniers qu'on y trouve.

Yvan et Laurier sont allés rencontrer un comité des 3 lacs à Asbestos. Une digue a lâché et leur lac s'est rempli. Après plusieurs études et beaucoup d'argent, ils ont fait retirer une bonne quantité de boues de leur lac, mais après 1 an, tout est à refaire.

Suite à tout ceci, nous avons décidé de faire un regroupement de 4 lacs pour faire de la pression au gouvernement : lac à la truite, lac William, lac Joseph et lac Miller (anciennement lac Fortier). Grobec était aussi présent à cette rencontre. Le problème est que les instances gouvernementales ne veulent discuter qu'avec des élus municipaux. Nous avons donc besoin de la municipalité et de tous les résidents pour avancer et pouvoir avoir de l'aide pour essayer d'arrêter l'ensablement à notre lac. Nous avons demandé à Grobec de faire un mémoire, mais ils ne peuvent pas le faire. Actuellement, nous avons deux actions à prendre rapidement :

- 1- Caractérisation des tributaires du lac
- 2- Stabilisation des berges des rivières pour essayer de diminuer, voir éliminer l'ensablement.

Ce dossier va être long, on va devoir se regrouper, aller chercher le plus de membres possibles pour nous donner un pouvoir d'influence encore plus grand, la municipalité va devoir nous aider et nous supporter. Les médias seront aussi mis à contribution.

Laurier laisse la parole à Guy Goupil qui nous parle de Grobec

Grobec est le **GRO**upe de concertation des bassins versants de la zone **BE**Cancour.

Le conseil d'administration de Grobec se compose de :

- 8 représentants du secteur municipal
- 10 représentants du secteur économique
- 10 représentants du secteur communautaire dont 3 associations de riverains.

Les objectifs de Grobec sont les suivants :

- Améliorer l'état des connaissances des bassins versants de la zone Bécancour.
- Promouvoir la gestion intégrée de la zone
- Protéger, améliorer et mettre en valeur les ressources des bassins versants
- Assurer la représentativité des différents secteurs d'activités au sein de l'organisme

- Assurer la concertation sur l'ensemble du territoire, informer et sensibiliser la population en ce qui a trait aux ressources
- Faire connaître à la population, les différentes étapes du projet de gestion de l'eau et consulter la population au besoin.

Leur plan d'action 2013 – 2014 est le suivant ;

- Développer un plan d'action régional des cyanobactéries de 2013 à 2017 et bonifier son financement
- Soutenir les associations riveraines dans la réalisation d'actions
- Coordonner le projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph
- Développer un projet de caractérisation et stabilisation des haldes minières riveraines à Thetford
- Compléter la phase 1 du projet de gestion durable des poissons et de ses habitats pour le Centre-du Québec et lancer les phases 2 et 3.

Guy laisse la parole à Suzane pour le site internet ;

Suzane invite les gens à visiter notre site internet régulièrement, car il sera mis à jour très souvent et une nouvelle carte bathymétrique s'y trouve.

8. Mot du représentant de la Municipalité de St-Ferdinand
Monsieur Donald Langlois, maire est présent.

Barrière électronique, tel que présenté par Yvan, Monsieur Langlois confirme l'installation d'une barrière électronique à la marina. Elle est présentement installée, mais ne fonctionne pas encore. Pour le fonctionnement, elle prendra des cartes de crédit, ce sera 20\$ pour mettre votre bateau à l'eau et 20 \$ pour revenir le chercher.. donc 40 \$ par jour pour les visiteurs. Pour les résident, il est encore possible de payer 30 \$ pour l'été et vous obtiendrez une carte magnétique pour ouvrir la barrière. Faites attention, car l'utilisation de la carte magnétique sera vérifiée et si vous avez trop d'utilisations (en prêtant votre carte à vos amis), nous pouvons annuler votre carte.

Les revenus obtenus seront mis dans un fond pour le lac.

Dossier des vignettes est reporté à cette année.

Monsieur Émile Houle demande au maire d'être vigilant avec les installations éoliennes en cours. Le maire nous rassure en disant que plusieurs actions furent prises et plusieurs exigences sont demandées au promoteur. Il est allé voir les installations.

Fosses septiques : 95 % des gens sont maintenant conformes.

Vidage des bassins de sédimentation ; Il est difficile de procéder au vidage des divers bassins installés dans les rivières tributaires du lac William.

Monsieur Serge Gagnon demande au maire la vision des descentes privées au lac. Le maire répond qu'il a une vision sur les descentes privées et qu'une réglementation devrait suivre pour éviter que des résidents louent leur descente à des visiteurs.

Monsieur Émile Houle demande si la municipalité est propriétaire de la descente de l'hôpital, car elle est régulièrement utilisée et non la municipalité n'est pas propriétaire encore.

Yvan cède la parole à David Langlois des fêtes du lac. David vient nous expliquer les activités de la fin de semaine des fêtes du lac et il nous invite à y participer.

9. Élection des membres

Nous avons 6 membres sortants : Yvan Aubre, Nancy Olivier, Pierre Girouard, Loyd Malone, Guy Goupil et Francis Bolduc. Messieurs Girouard et Bolduc ne veulent pas revenir.

Pour devenir un membre de l'Association, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre.

Sonia Nolette propose Monsieur Jacques Boisvert comme président d'élections.

Il est proposé par M. Marcel Mercure la nomination de M. Loyd Malone. Il accepte.

Il est proposé par M. André Côté la nomination de Yvan Aubre. Il accepte.

Il est proposé par Mme Sonia Nolette la nomination de Guy Goupil. Il accepte.

Il est proposé par M. Laurier Larose la nomination de Nancy Olivier. Elle accepte.

Il est proposé par M. Francis Bolduc la nomination de Pierre Girouard. Il refuse.

Il est proposé par M. Mario Blais la nomination de Marie-Josée Isabel. Elle accepte.

Il est proposé par Mme Clémence Nadeau la nomination de René Houle. Il refuse.

Il est proposé par Mme Marielle Thivierge la nomination de Mario Faucher. Il refuse.

Il est proposé par Mme Sonia Nolette la nomination de Carole Comtois. Elle accepte.

Félicitations et merci à tous les élus!

10. Question du public

Quelle est notre qualificatif de lac au niveau gouvernemental? Eutrophisation selon deux critères : qualité et couleur de l'eau et présence d'algues.

Quelles sont les actions que chaque citoyen pourrait faire pour diminuer ou arrêter l'ensablement? Nous verrons les actions à prendre que nous publierons sur notre site internet.

Monsieur Serge Gagnon prend la parole pour dire que tout n'est pas noir. L'association avait fait une étude en 2007 et basé sur le document, plusieurs actions ont été réalisées et plusieurs sont à suivre.

11. Varia

a) Associations propriétaires fonciers du Québec

Nous avons reçu une correspondance pour s'inscrire à une liste de victimes de fortes hausses de taxes. Une discussion est faite parmi les membres présents et Yvan dit que nous verrons si on veut s'inscrire à notre prochaine rencontre.

b) Francois Lallier

Monsieur Francois Lallier nous présente son document « Accumulation de sédiments et prolifération d'herbier – Ruisseau Pinette » qui fut déposé à Vicky Labranche (voir annexe A). Nous en prendrons connaissance à notre prochaine rencontre mensuelle.

12. Tirage des prix de présence

Cette année, nous avons acheté des bons d'achat pour les divers commerces qui nous encouragent pour notre guide de bonne pratique. Pourquoi? Nous voulons les remercier, car nous n'avons pas à vendre notre guide pour que les commerces achètent la publicité. C'est notre manière de remercier les commerces.

Voici les gagnants des bons d'achat :

- Réjeanne Mercure, bon d'achat de 25 \$ chez Bonichoix
- Robin Provencher, bon d'achat de 25 \$ à la Quincaillerie st-Ferdinand
- Serge Gagnon, bon d'achat de 50 \$ chez Faucher Sport Marine
- Francis Bolduc, bon d'achat de 50 \$ chez Bonichoix
- Suzie Boissonneault, plante
- Jacques Boisvert, bon d'achat de 50 \$ chez Bonichoix
- Denys Blondeau, plante

- Viateur Lemieux, bon d'achat de 25 \$ chez Proxim
- Mario Blais, bon d'achat de 25 \$ au manoir du lac
- Louise Boulanger Beaulieu, plante
- Francois Lallier, bon d'achat de 50 \$ au manoir du lac
- Émile Houle, plante
- Marcel Mercure, bon d'achat de 25 \$ au Pouce
- Réjean Henri, bon d'achat de 25 \$ à la marinière
- André Côté, plante
- Carole Comtois, bon d'achat de 50 \$ au manoir du lac
- Angèle Dupuis, bon d'achat de 25 \$ à la marinière
- Line Bergeron, bon d'achat de 25 \$ au Pouce

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Loyd Malone et secondé par Madame Sonia Nolette d'accepter la levée de l'assemblée à 11h45.

Président

secrétaire-trésorière